

# La compétitivité française en 2008

## Inscrire la relance économique dans une vision industrielle

Document de travail   
Janvier 2009

Ce quatre pages de Coe-Rexecode accompagne la publication du Document de travail n° 6 "La compétitivité française en 2008" rédigé par Jacques Anas, Stéphanie Chort et Denis Ferrand. Le texte complet du Document de travail est accessible sur le site internet [www.coe-rexecode.fr](http://www.coe-rexecode.fr).

L'année 2008 a encore été une mauvaise année pour notre commerce extérieur. La France perd des parts de marché non seulement dans le monde mais aussi dans la zone euro. En dix ans, de 1998 à 2008, la part des exportations françaises dans le total des exportations de la zone euro est passée de 17,0 % à 13,4 %. Cela représente une perte relative d'exportations de plus de cent milliards d'euros, soit près de 6 % du PIB. Le déficit de nos échanges de biens est le plus élevé depuis 1970. De l'ordre de 2 % du PIB, il est voisin de celui du début des années 80, période qui avait vu trois dévaluations du franc français. Notre traditionnel excédent des services a pratiquement disparu, ce qui montre que le problème de compétitivité concerne l'ensemble des secteurs.

Nos exportations, dont le montant était de 55 % des exportations allemandes en 1999, n'en représentent aujourd'hui que 40 %. Leur poids a aussi reculé par rapport aux autres pays de la zone euro.

La part de la valeur ajoutée industrielle créée en France dans la valeur ajoutée industrielle créée dans l'ensemble de la zone euro est tombée de 17,2 % en 1999 à 13,4 % en 2008, chiffres presque identiques à nos parts de marché à l'exportation.

Le quatrième « point annuel de la compétitivité française » réalisé par l'équipe de Coe-Rexecode et publié dans le document de travail n°6, montre que si quelques indicateurs sont peut-être repassés à l'orange, la plupart d'entre eux sont dans le rouge. Il suggère un début d'espoir mais aussi la persistance d'une forte inquiétude et la nécessité de bien placer la compétitivité au centre de nos actions de relance économique.

## La compétitivité c'est le niveau de vie

L'espoir est de voir enfin nos parts de marché à l'exportation se stabiliser après plusieurs années de recul. Les données récentes signalent en effet quelques signes de stabilisation mais il est trop tôt pour en conclure que le point bas est dépassé car des paliers analogues avaient été temporairement observés en 2003 puis en 2005, avant de nouveaux reculs. La tendance à la baisse a d'ailleurs repris dans la deuxième partie de l'année.

En toutes hypothèses, même sans nouvelles dégradations, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Une simple stabilisation ne ferait que consolider le recul antérieur, sans aucune compensation du terrain perdu.

Nos analyses annuelles de la compétitivité montrent depuis plusieurs années que la part des produits français dans le monde diminue régulièrement depuis 1999. Lorsqu'ils achètent en Europe, les acheteurs mondiaux s'approvisionnent un peu plus chaque année hors de France.

On constate aussi que pour tenter de préserver le volume de ventes et de maintenir leur présence sur les marchés extérieurs, les producteurs français sont contraints d'accepter des baisses de prix relativement plus fortes que les concurrents étrangers. Cela accentue le recul des parts de marché en valeur, ce qui veut dire aussi le recul relatif du revenu que nous tirons de nos exportations.

Ces tendances pénalisent l'évolution de notre niveau de vie. Les chiffres du produit intérieur par habitant le confirment. Le revenu moyen français était supérieur de 10,2 % au revenu moyen par habitant de la zone euro en 1995. L'écart s'est réduit à 8,4 % en 2000 et à 6,5 % en 2007. En termes de revenu, le français moyen perd progressivement du terrain par rapport à l'européen moyen. Qu'il s'agisse de la baisse des parts de marché à l'exportation ou de l'effritement relatif de notre niveau de vie, ces tendances traduisent toutes deux une difficulté d'adaptation de notre système productif à la demande mondiale. Ce sont deux manifestations de notre perte de compétitivité.

## Des explications structurelles

Plusieurs études se sont penchées au cours des années récentes sur ces évolutions préoccupantes. Le rapport au Conseil d'Analyse Economique de Lionel Fontagné et Jean-Hervé Lorenzi (Desindustrialisation, délocali-

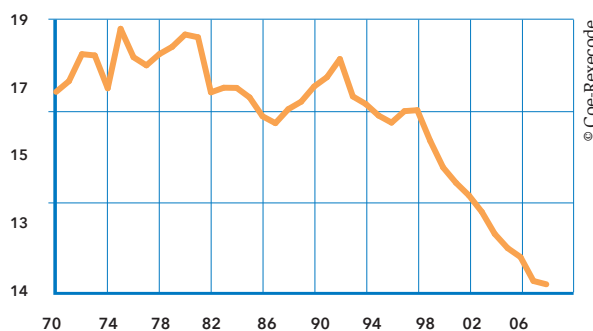
sations, La documentation française, 2005) soulignait l'inadéquation de notre système de formation et de notre marché du travail aux contraintes nouvelles de la mondialisation, appelant à des réformes structurelles. Le rapport insistait sur le rôle de l'innovation et sur « le risque de perte des industries qui sont au cœur de ce processus d'innovation et avec lui celui d'une convergence de la France vers une économie de services à faible croissance potentielle ». Il concluait à la multiplication de « signaux précurseurs d'un décrochage de l'industrie française ».

## Des chocs de coût

Plus récemment, toujours dans le cadre des rapports du Conseil d'Analyse Economique (Evolution récente du commerce extérieur français, La documentation française, 2006), Patrick Artus et Lionel Fontagné développaient une analyse très fine de la spécialisation internationale de la France comparée à celle de nos principaux voisins. Ils confirmaient que la spécialisation en termes de produits ou de zones géographiques ne pouvait expliquer qu'une petite partie de nos écarts de performance et ils mettaient l'accent sur l'insuffisance d'innovations des entreprises et de qualification des travailleurs. Ils concluaient aussi à une difficulté de nos petites entreprises à grandir. Ce thème du « maillon manquant » dans le tissu productif est souvent mis en avant sans que l'on ait véritablement élucidé les raisons profondes de ce manque.

Nos performances médiocres à l'exportation sont sans doute liées à certaines faiblesses structurelles de notre système productif. Mais on comprend mal pourquoi ces faiblesses souvent anciennes, et dénoncées depuis longtemps, expliqueraient à elles seules

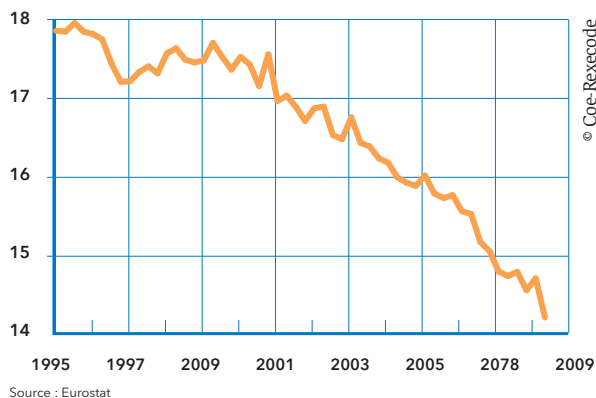
Part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de la zone euro toutes destinations d'exportations confondues



Sources : Douanes nationales

un changement de tendance de nos parts de marché aussi marqué et clairement daté à 1999. On observera aussi que la part de la France dans les exportations européennes n'a pas toujours baissé dans le passé. Cette part avait même légèrement augmenté dans les années 70, très probablement sous l'effet d'une politique industrielle active mise en œuvre à l'époque à l'initiative du Président Pompidou. Notre part de marché a brutalement baissé une première fois au début des années 80 à la suite d'une politique d'alourdissement des coûts de production, d'une première baisse contrainte de la durée du travail et de dévaluations monétaires. Elle a été stabilisée de 1986 à 1998 grâce notamment au succès de la politique de désinflation et de compétitivité, corrigeant presque la perte de la première partie des années 80. Le recul de notre part de marché a repris fortement depuis 1999, la cause la plus évidente de ce recul étant la baisse brutale de la durée du travail et les hausses répétées du Smic et des coûts salariaux qu'elle a entraîné.

**Part de la valeur ajoutée de l'industrie en France dans la valeur ajoutée de l'industrie de la zone euro**



## Un recul relatif de notre base industrielle

Un objectif prioritaire est de sortir notre économie du cercle vicieux qui conduit à une érosion relative de la base productive française comparée à celle de nos concurrents européens (et a fortiori par rapport aux autres concurrents dans le monde). Les signes de cette érosion sont nombreux. Baisse contrainte des prix relatifs, baisse de la part de la valeur ajoutée industrielle française dans la valeur ajoutée industrielle de la zone euro, baisse plus forte encore de la part de l'excédent brut d'exploitation de l'industrie française par rapport à l'excédent brut d'exploitation de l'indus-

trie européenne. Cette part était à peu près stable aux environs de 17,5 % jusqu'en 1999. Elle est tombée à 11,5 % au début 2008.

Une hypothèse souvent avancée pour expliquer l'érosion de nos parts de marché est que les produits français ne répondraient pas aux critères de qualité, d'innovation ou de diversité exigés par les acheteurs étrangers. Il y a sans doute une part de vérité dans cette proposition. Cependant, l'enquête Coe-Rexecode auprès des acheteurs européens ne le confirme pas vraiment, pas plus d'ailleurs que la précédente enquête. La dernière enquête, conduite en septembre 2008, dont les résultats sont présentés dans la deuxième partie du dossier porte sur les biens de consommation. Le rapport « qualité-prix » des produits français ne se dégrade pas, c'est la base industrielle qui se contracte.

## Un rapport "qualité-prix" des produits français stable, mais des pertes de parts de marché

Les importateurs interrogés soulignent plusieurs points forts des produits français : ergonomie, qualité, respect des délais de livraison, services liés aux produits en général. Ils reconnaissent comme points de faiblesse des produits français leur contenu en innovation et le niveau de leurs prix. Mais au total l'opinion des importateurs sur le « rapport qualité-prix » des produits français ne révèle aucun recul depuis 2000. La question qui se pose alors est la suivante : si le rapport qualité-prix ne se détériore pas et si nos prix à l'exportation tendent plutôt à diminuer comparativement aux prix de nos concurrents, comment expliquer nos pertes de parts de marché à l'exportation ?

Ce que disent et répètent les observateurs de terrain c'est que les conditions de production sur notre territoire sont plus pénalisantes que dans beaucoup d'autres régions, y compris en Europe. Ils évoquent régulièrement l'environnement fiscal, les contraintes sociales et réglementaires, les rigidités qui retardent les ajustements nécessaires et qui brident les initiatives de production. Nous ne savons pas traduire facilement ces facteurs d'environnement en indices économiques quantitatifs, malgré quelques tentatives faites dans ce sens par l'OCDE. Il est donc difficile d'établir scientifiquement une causalité. Mais le fait est là et les études convergent. L'origine de la contrainte est dans le système productif.

### L'enquête compétitivité de Coe-Rexecode

Une enquête est périodiquement réalisée par Coe-Rexecode pour connaître l'opinion des acheteurs européens sur la compétitivité des produits des principaux exportateurs mondiaux dont la France. La dernière enquête conduite en septembre 2008 avec l'aide de la Sofres porte sur les biens de consommation. La précédente enquête réalisée en novembre 2005 portait sur les biens d'équipement. Tous les résultats des enquêtes sont publiés dans les Documents de travail et disponibles sur le site internet [www.coe-rexecode.fr](http://www.coe-rexecode.fr)

Au total, les produits que nous exportons répondent à peu près à la demande mondiale mais nous en exportons relativement un peu moins chaque année. Comment expliquer ce paradoxe ? Si nos produits ont un bon rapport qualité-prix, pourquoi en exportons nous moins ? Pour le comprendre, il faut inverser le raisonnement. C'est parce que les entreprises moins bien placées se retirent de l'exportation, voire disparaissent complètement, que le rapport qualité-prix des produits maintenus sur les marchés à l'exportation ne se dégrade pas. Les seuls produits que les acheteurs interrogés peuvent évaluer sont les produits maintenus sur le marché.

En résumé, les conditions de production peu favorables en France n'entraînent pas une baisse du rapport qualité-prix mais une élimination des entreprises qui ne peuvent pas maintenir un niveau suffisant du rapport qualité-prix. Cela explique à la fois l'apparent maintien du rapport qualité-prix et la relative contraction de la base productive française, et c'est cette contraction qui entraîne une perte progressive des parts de marchés à l'exportation.

### Il faut à la France une vision industrielle

Les observations précédentes prennent une importance particulière alors que notre pays est en récession. C'est en effet dans les moments de récession que certains pans du tissu productif risquent de disparaître brutalement, particulièrement dans les secteurs de l'industrie où les fluctuations d'activité sont les plus fortes.

Réagir à la récession, c'est, comme le fait le plan de relance, aider notamment par des financements bancaires et de marché suffisants à maintenir nos capacités industrielles. C'est éviter des situations extrêmes et des disparitions d'entreprises voire d'activités entières. Dans le contexte mondial actuel, ces capacités auraient en effet très peu de chance de se reconstituer et notre base industrielle se contracterait encore un peu plus.

Au delà du court terme, réagir à la récession, c'est aussi renforcer de façon continue et durable notre compétitivité. C'est préparer la reprise économique qui ne manquera pas de se produire. C'est alléger les surcharges sur le coût du travail. C'est identifier et soutenir les projets qui répondront le mieux aux besoins et à la demande mondiale. L'Etat peut jouer un rôle majeur en facilitant et en accompagnant les transformations nécessaires, en soutenant les activités naissantes et plus généralement en privilégiant une politique de l'offre compétitive.

Nos plans de relance doivent s'inscrire dans une perspective de compétitivité durable. Pour cela, il faut des mesures, il faut aussi à la France une vision industrielle.

Michel Didier

Coe-Rexecode est le premier institut français privé indépendant d'analyse et d'études conjoncturelles. Il est depuis 50 ans au service de l'information économique et sociale et de développement des entreprises. Ses deux missions complémentaires sont la veille conjoncturelle sur l'économie mondiale, les marchés financiers et de matières premières, et la participation au débat économique sur les sujets concernant le système productif et les entreprises : en particulier la compétitivité et l'emploi.

Directeur de la publication : Michel Didier  
Réalisation : Nathalie Le Bel (direction artistique)  
Françoise Bollot (communication)